



LES CAUSSES DU QUERCY



Demain s'invente ici !

CHARTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY 2027-2042 BILAN DE LA CONCERTATION ET CO-CONSTRUCTION DE LA CHARTE AVEC LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Février - octobre 2024



Parc
naturel
régional
des Causses
du Quercy



unesco
Géoparc mondial

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy a entamé en 2024 la concertation autour du renouvellement de sa Charte. Ce projet de territoire, qui dessine les grandes orientations pour les années à venir, est le fruit d'une démarche participative menée de février à octobre 2024.

Ce document de synthèse est la restitution de cette période de concertation intense, clôturée le 12 octobre lors des célébrations des 25 ans du Parc. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réflexion collective : élus, partenaires institutionnels, associations, habitants du territoire.

Dans le cadre de ce processus et tout au long de ces quelques mois, diverses initiatives ont permis d'enrichir la réflexion et de recueillir des contributions :

- l'enquête en ligne pour donner la parole au plus grand nombre,
- les réunions publiques pour échanger autour des enjeux du territoire,
- les stands «aller-vers» pour rencontrer directement les habitants sur le terrain,
- la Transhumance vers 2042, un événement phare pour imaginer collectivement l'avenir,
- les rencontres dans les collèges pour inclure les jeunes générations dans la construction du projet.

Ces échanges ont permis de faire émerger des propositions concrètes et innovantes, nourries par la diversité des idées et des expériences des participants.

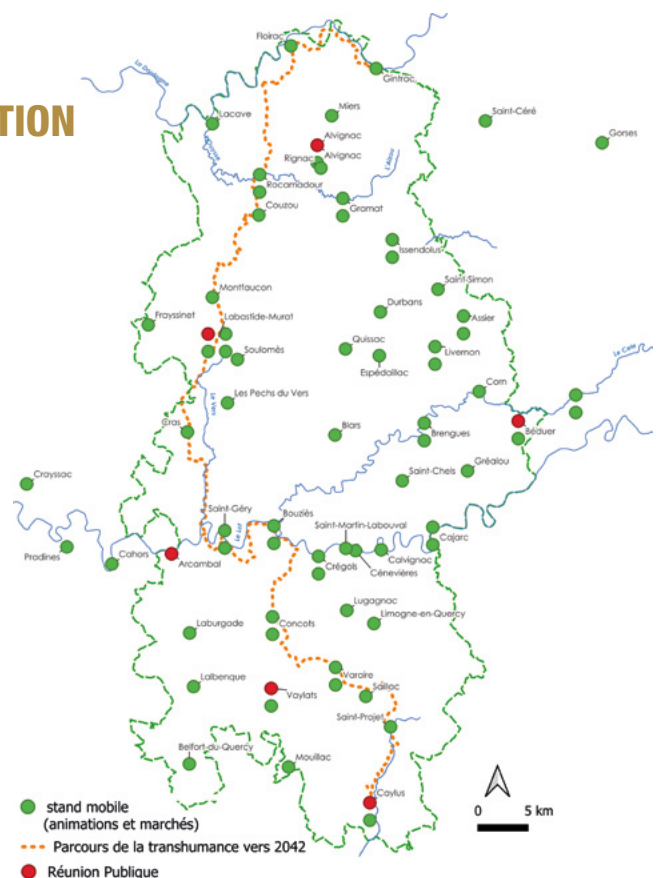
Ce document a pour vocation de synthétiser l'ensemble des contributions recueillies et de montrer comment elles se traduiront dans le cadre du nouveau projet de territoire pour la période 2027-2042. Chaque idée, chaque proposition trouve ici sa place et participe à dessiner un avenir commun, durable et ambitieux pour le Parc naturel régional des Causses du Quercy.

Le renouvellement de la Charte n'est pas seulement une obligation, c'est une formidable opportunité de réaffirmer ensemble notre attachement à ce territoire unique et de construire un projet porteur de sens pour les générations futures.

Nous vous invitons à découvrir dans les pages qui suivent les grands enseignements de cette concertation et la manière dont ils sont pris en compte dans la future Charte du Parc.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET VISITEURS

- **6 réunions publiques** simultanées en mars 2024 qui ont permis de mailler le territoire et de réunir 179 participants.
- **Une enquête en ligne** à destination du grand public qui a mobilisé 1 036 répondants.
- **70 temps à la rencontre des habitants** du territoire, avec un stand mobile, qui ont permis d'échanger avec 1 200 habitants et visiteurs du territoire.
- **La Transhumance vers 2042** en mai 2024 qui a mobilisé 500 participants sur une semaine.
- **La fête des 25 ans du Parc** en octobre 2024 avec 800 participants.



LES ATOUTS MIS EN AVANT PAR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Comment évaluez-vous votre qualité de vie sur le territoire ? **4,1/5**

Part des répondants considérant que les enfants qui grandissent aujourd'hui sur le territoire auront envie d'y vivre en 2040 **72%**

Quelle image avez-vous du territoire ? Les répondants à l'enquête en ligne considèrent le territoire comme

64% RURAL 

60% CALME 

62% PRÉSERVÉ 

42% EXCEPTIONNEL ET UNIQUE 

Quels sont les principaux atouts du territoire ? Les répondants à l'enquête en ligne citent en réponse ...

81% SES PAYSAGES 

60% SON CIEL NOCTURNE 

72% SON CADRE DE VIE 

58% SES VILLAGES 

69% SA TRANQUILLITÉ 

44% SES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE 

64% SES PATRIMOINES NATURELS 

41% SON PATRIMOINE CULTUREL ET SA VIE CULTURELLE 

UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL

● Paysages variés et biodiversité :

- Présence d'une faune et d'une flore uniques, bénéficiant d'une faible pollution et d'une urbanisation limitée.

● Ciel nocturne de qualité :

- Le « ciel noir » permet des observations astronomiques uniques, ajoutant une dimension touristique et culturelle forte.

UNE IDENTITÉ FORTE

● Patrimoine culturel et agricole :

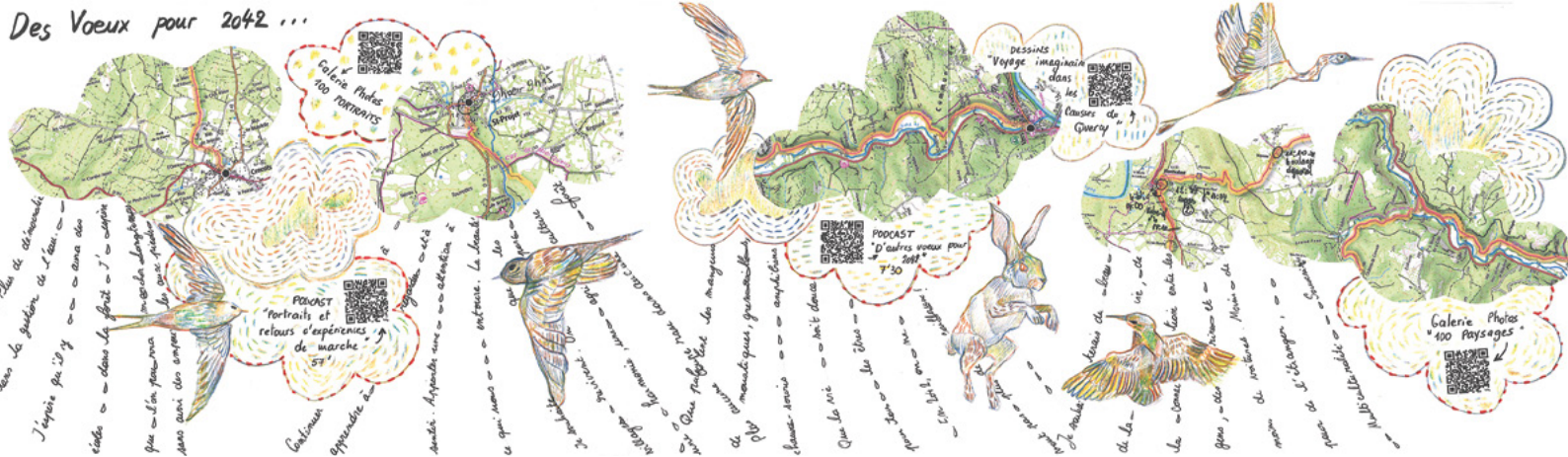
- Les pratiques et savoir-faire agricoles, tels que l'élevage ovin, contribuent à la richesse gastronomique et à l'économie locale.
- Le patrimoine architectural typique (murets de pierre sèche, maisons quercynaises) attire les visiteurs et reflète l'histoire du territoire.



QUELLE PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES HABITANTS DANS LA FUTURE CHARTE ?

Le patrimoine dans sa grande diversité est identifié par les répondants de l'enquête comme un des principaux atouts du territoire. **L'AMBITION 1**, « Sauvegarder et valoriser ensemble la richesse et la diversité de nos biens communs » traduit ainsi pleinement sa prise en compte dans notre projet de territoire.





Dessins réalisés pendant la Transhumance vers 2042 par © Marie Boiton

Quelle est votre satisfaction ? Part de répondant à l'enquête en ligne se déclarant très satisfait ou satisfait ...

99% LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT

70% LES ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS

91% LES PRODUITS LOCAUX

63% L'OFFRE DE COMMERCES

86% LA VIE ASSOCIATIVE

86% LES ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

74% LA COUVERTURE NUMÉRIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

53% LES SERVICES À DESTINATION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

UNE VIE SOCIALE ET CULTURELLE RICHE

● Participation des habitants :

- Les résidents s'approprient le Parc à travers des projets éducatifs, des animations et des campagnes de sensibilisation.
- Une mobilisation des acteurs locaux pour des projets collectifs.

● Dynamisme associatif :

les associations locales jouent un rôle central dans la préservation du patrimoine et l'organisation d'activités culturelles.

● Engagement des jeunes :

malgré les défis, il y a une perception d'un dynamisme croissant, avec des jeunes qui s'installent et prennent des initiatives.

● Événements culturels :

un développement des activités culturelles et un accroissement de la participation des habitants aux événements.



QUELLE PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES HABITANTS DANS LA FUTURE CHARTE ?

Deux orientations de la future Charte ont pour objectifs de « contribuer à la vie culturelle tout au long de l'année » (**ORIENTATION 3.3.**), de « participer au bien vivre ensemble et favoriser l'inclusion sociale » (**ORIENTATION 3.4.**), en créant notamment les conditions de la participation et de l'épanouissement des jeunes (**MESURE PHARE 3.4.2.**). Pour relever le défi d'une citoyenneté active, le Parc ambitionne de mettre en place une démocratie locale participative innovante, de valoriser et dynamiser les réseaux locaux existants structurés autour du monde associatif.

LES PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Quels sont les principales faiblesses du territoire ? Les répondants à l'enquête en ligne citent en réponse ...

60% SON OFFRE DE TRANSPORT



45% SON MARCHÉ DE L'EMPLOI



49% SON OFFRE DE LOGEMENT



25% SON ACCESSIBILITÉ



45% SES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES



15% SON DYNAMISME



Quelle image avez-vous du territoire ? Les répondants à l'enquête en ligne considèrent le territoire comme...

35% VIEILLISSANT

Pour vous, la qualité de vie du territoire

28% SE DÉGRADE

Quel est votre satisfaction des offres du territoire ? Part de répondant se déclarant peu satisfait ou pas satisfait ...

84% LES SERVICES DE SANTÉ

52% LES SERVICES PUBLICS ET DE SOLIDARITÉS

82% L'OFFRE DE TRANSPORTS

50% LES SERVICES À DESTINATION DES SENIORS

80% L'OFFRE DE LOGEMENTS

L'ACCÈS AUX SOINS

● Désert médical :

un manque significatif de médecins et de spécialistes est ressenti, entraînant une dégradation de l'accès aux soins de santé. De nombreux témoignages indiquent une forte demande pour des services médicaux.

● Impact du vieillissement de la population :

le vieillissement démographique accentue le besoin de soins médicaux adaptés. Les habitants soulignent le manque de services pour les personnes âgées et les difficultés d'accès aux soins.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

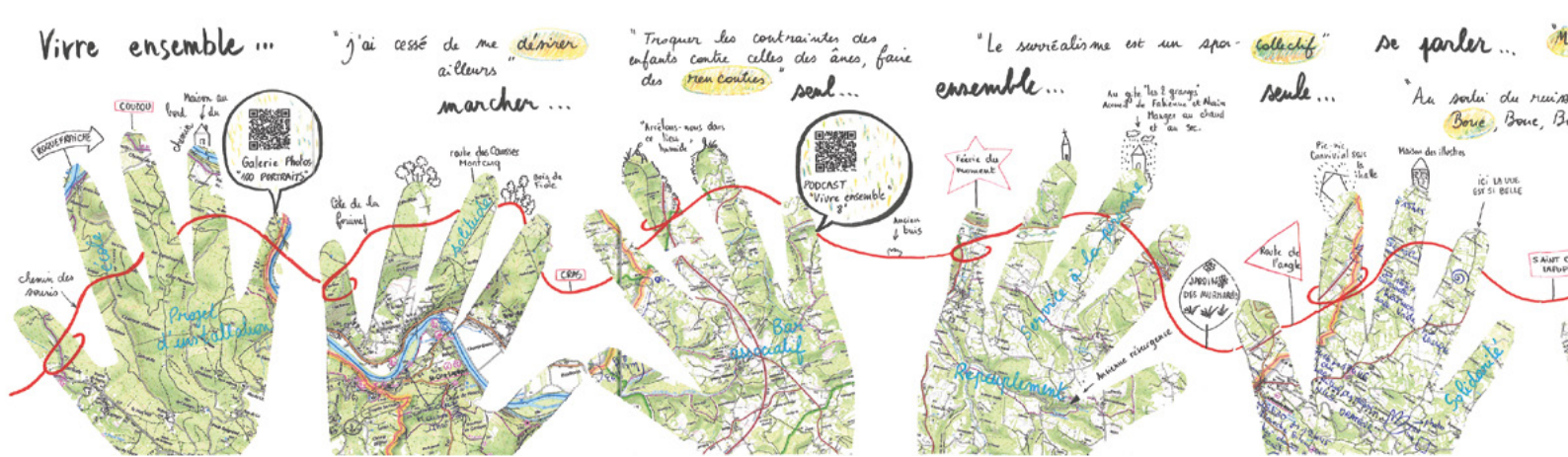
● Raréfaction des emplois :

un manque d'emplois stables et bien rémunérés est noté, ce qui pousse les jeunes à quitter le territoire pour des communes plus dynamiques.

● Pression touristique :

un trop grand accent mis sur le tourisme nuit à la qualité de vie et provoque une dégradation de l'environnement local. Les habitants ressentent la surfréquentation à certaines périodes de l'année.





Dessins réalisés pendant la Transhumance vers 2042 par © Marie Boiton

LES TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES

● Inadéquation des transports :

une offre de transport insuffisante est signalée, rendant difficile l'accès à des services et à des emplois.

● État des infrastructures :

les routes et les chemins sont perçus comme mal entretenus, ce qui complique les déplacements et contribue à un sentiment d'isolement.

L'ENVIRONNEMENT ET L'URBANISME

● Impact de l'urbanisation :

une urbanisation anarchique est perçue comme nuisible, particulièrement au détriment des villages et au profit de plus grandes communes. Les habitants s'inquiètent de la dégradation des paysages uniques par des projets industriels, tels que des parcs photovoltaïques.

● Protection de l'environnement :

une prise de conscience croissante de la nécessité de protéger l'environnement et de promouvoir l'autonomie alimentaire est notée, bien que des inquiétudes persistent quant à la durabilité de ces initiatives face à la pression économique.

LES INÉGALITÉS ET L'ACCESSIBILITÉ

● Accès à la propriété :

les prix de l'immobilier augmentent, rendant difficile l'accès à la propriété pour les habitants permanents.

● Services publics :

la disparition progressive des services publics (poste, écoles, etc.) contribue à un sentiment d'abandon et de dégradation de la qualité de vie.

QUELLE PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES HABITANTS DANS LA FUTURE CHARTE ?

Les services, et notamment ceux de santé, ainsi que les offres de transport sont parmi les offres les moins bien évaluées par les habitants. La Charte prend en compte ces deux thématiques à travers deux mesures phares (>**MESURE PHARE 3-1-1** « Favoriser le maintien et l'émergence d'offres de services et de commerces accessibles et adaptées à la ruralité ») et des mobilités (>**MESURE PHARE 3-1-2** « Développer des solutions de mobilité décarbonées et adaptées à la diversité des besoins »).

QUELS ENJEUX ET QUELLES ACTIONS POUR LES 15 PROCHAINES ANNÉES ?

A quels enjeux le territoire devra répondre en priorité demain ?

Part de répondant à l'enquête en ligne considérant comme « très prioritaire »

68% LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

59% LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA BIODIVERSITÉ ET DES PAYSAGES

59% LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE AU SERVICE D'UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

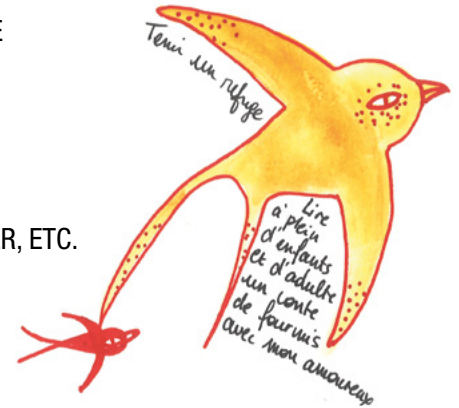
54% L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

48% LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE (MAINTIEN ET CRÉATION D'EMPLOIS)

42% LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE POUR SE LOGER, SE DÉPLACER, ETC.

41% L'ACCÈS AUX DIFFÉRENTS SERVICES

38% LE DÉVELOPPEMENT DES OFFRES DE MOBILITÉ ALTERNATIVE À L'AUTOMOBILE



DES IDÉES ET DES PROPOSITIONS

PRÉSERVATION ET VALORISATION

● Paysages et biodiversité :

- Préserver les paysages remarquables et les espaces naturels. Intégrer les pratiques agricoles et pastorales pour maintenir les pelouses sèches et les habitats naturels.
- Augmenter les surfaces protégées en créant des sanctuaires de biodiversité. Réintroduire des espèces locales et favoriser la régénération des écosystèmes.



● Patrimoine naturel, bâti et culturel :

- Restaurer les éléments architecturaux traditionnels (murets en pierre sèche, habitats quercynois) en lien avec des normes modernes d'efficacité énergétique.
- Mettre en place des incitations financières pour les propriétaires souhaitant rénover leur patrimoine tout en respectant les caractéristiques du territoire.
- Mettre en valeur le patrimoine culturel à travers des événements réguliers et des expositions.



ADAPTATION AUX ENJEUX CLIMATIQUES

● Changement climatique :

- Planifier des stratégies locales pour s'adapter aux variations climatiques : gestion raisonnée de l'eau (récupération d'eau de pluie, stockage) et limitation des activités énergivores.
- Adopter des solutions agricoles économes en eau et résilientes.

● Sobriété énergétique :

- Privilégier les énergies renouvelables adaptées aux paysages, tout en limitant les projets de grande envergure.
- Encourager la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés.

DYNAMISME SOCIO-ÉCONOMIQUE

● Services :

- Renforcer les services médicaux, éducatifs et culturels pour attirer des habitants de toutes générations.
- Créer des solutions pour la vie quotidienne (téléconsultation médicale, mobilité adaptée, commerces de (proximité)).

● Économie locale :

- Soutenir l'artisanat local et les entreprises innovantes. Mettre en place des formations pour transmettre les savoir-faire traditionnels.
- Développer des filières locales (filières laine, transformation agricole) pour générer de l'emploi.

TOURISME DURABLE

● Gestion des flux

- Répartir les visites tout au long de l'année pour éviter une concentration estivale excessive. Proposer des activités entre les saisons (chantiers participatifs, ateliers de découverte).

● Tourisme immersif :

- Valoriser le tourisme de nature, de ressourcement, avec des expériences immersives (randonnées, rencontres avec des producteurs locaux) pour connecter les visiteurs au territoire sans impacter les ressources.
- Créer des itinéraires de randonnées thématiques et améliorer la signalétique pour une meilleure accessibilité.



MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ

● Transports :

- Étendre les réseaux de transport en commun, notamment vers les zones rurales isolées, tout en encourageant le covoiturage et les mobilités douces (pistes cyclables, location de vélos électriques).
- Développer des infrastructures adaptées comme des aires de covoiturage et des stations multimodales.

● Accessibilité :

- Faciliter l'accès aux services pour les populations âgées et/ou isolées, via des solutions itinérantes (transports adaptés, télémédecine).



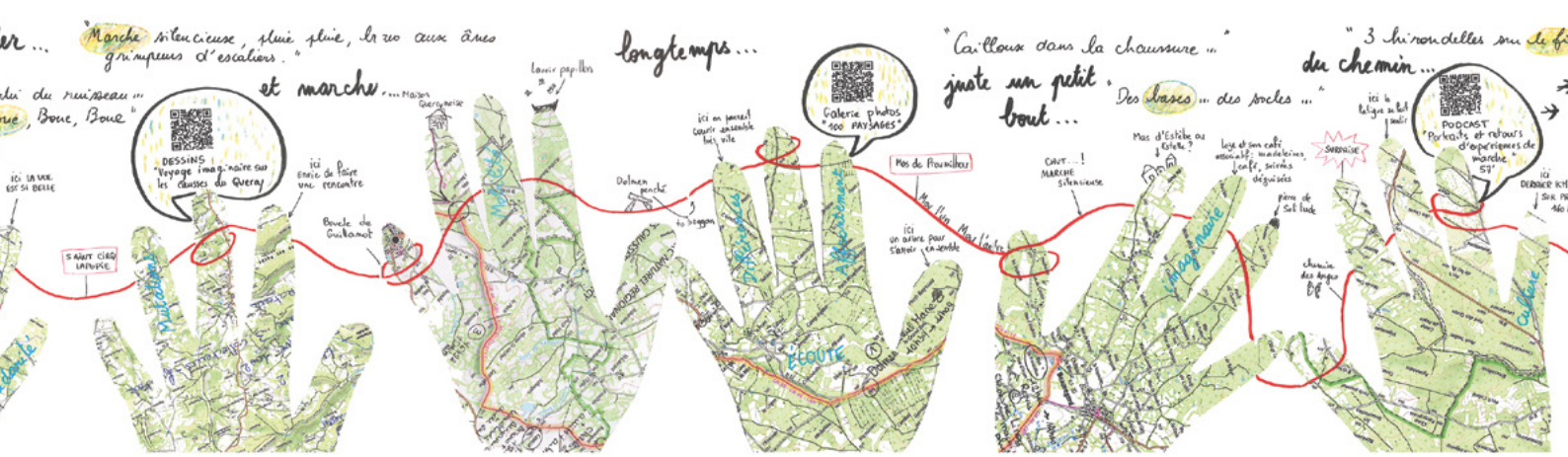
AGRICULTURE ET ALIMENTATION

● Circuits courts :

- Encourager les liens directs entre producteurs et consommateurs (marchés locaux, coopératives agricoles).
- Développer des fermes écologiques intégrées pour renforcer l'indépendance alimentaire.

● Adaptation agricole :

- Promouvoir une agriculture durable, respectueuse des ressources en eau et en phase avec les évolutions climatiques.



Dessins réalisés pendant la Transhumance vers 2012 par © Marie Boiton

URBANISME DURABLE

● Rénovation de l'habitat :

- Proposer des aides techniques et financières pour rénover le bâti traditionnel selon des critères écologiques.
- Encourager les habitats partagés ou intergénérationnels pour limiter l'isolement.

● Cohérence paysagère :

- Éviter le mitage du territoire en structurant les zones d'habitation autour des bassins de vie existants.



ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

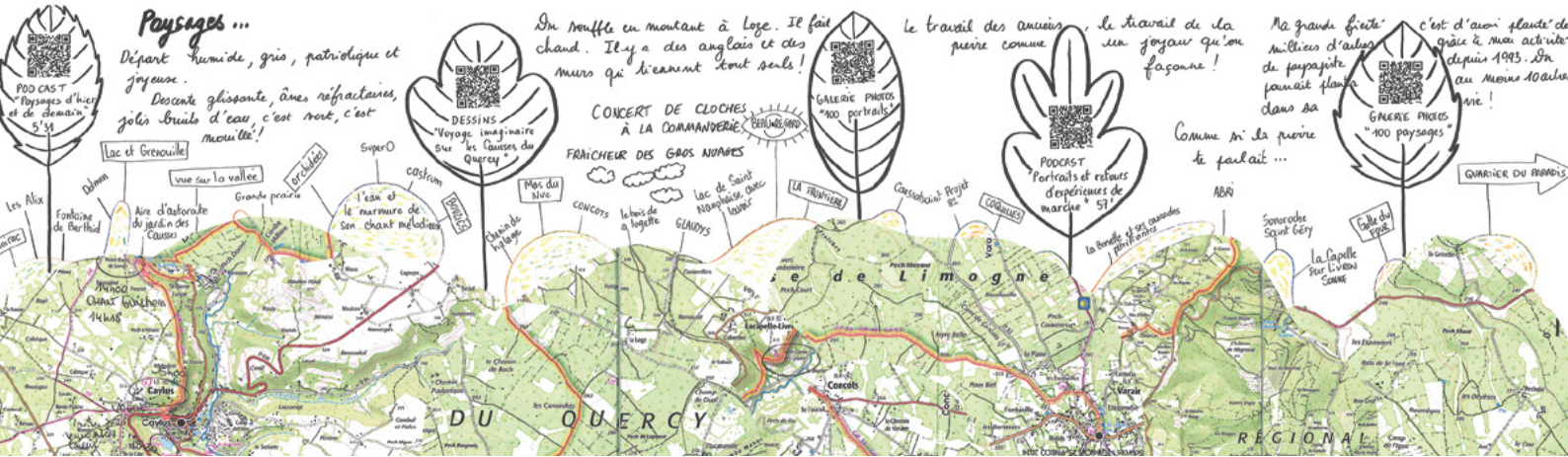
● Transitions écologiques :

- Organiser des formations sur les thématiques environnementales, pour les enfants comme les adultes.
- Sensibiliser la population locale et les visiteurs aux défis climatiques et environnementaux à travers des campagnes éducatives.

QUELLE PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES HABITANTS DANS LA FUTURE CHARTE ?

L'expression des défis prioritaires par les habitants du territoire se reflète également à travers le projet stratégique et opérationnel :

- ◆ La problématique de l'eau, identifiée comme première priorité par les habitants, compte parmi les mesures phares de la Charte à travers la **>MESURE PHARE 1-2-1** « Optimiser et coordonner les usages pour partager et préserver la ressource en eau ».
- ◆ Idem pour la protection de la biodiversité (avec la **>MESURE PHARE 1-3-3** « Améliorer la reconnaissance de la biodiversité ordinaire en faveur de sa préservation et sa valorisation ») ou l'agriculture avec la **>MESURE PHARE 2-1-1** « Garantir les conditions d'une agriculture viable, vivable et attractive ».
- ◆ L'urbanisme et l'habitat sont pris en compte dans deux orientations spécifiques : « soutenir les objectifs de sobriété dans les stratégies d'aménagement du territoire » (**ORIENTATION 1.4**) et « permettre à tous d'habiter le territoire dans de bonnes conditions et dans le respect des objectifs de sobriété foncière » (**ORIENTATION 3.2**).
- ◆ L'économie et l'emploi font l'objet d'une des trois ambitions de la Charte : « renforcer les conditions d'un développement économique vertueux » (**AMBITION 2**).
- ◆ Autre exemple de la bonne prise en compte des priorités des habitants, les attentes autour de l'adaptation au changement climatique qui transparaît comme un **DEFI TRANSVERSAL** du projet stratégique.



Dessins réalisés pendant la Transhumance vers 2042 par © Marie Boiton

CONNAISSANCE ET PERCEPTION DU PARC

A propos du Parc et de sa Charte, vous considérez-vous en accord avec ces phrases ?

Les répondants à l'enquête en ligne se considèrent comme pleinement ou partiellement en accord avec les phrases ci-dessous...

Je trouve que le Parc est une chance pour le territoire **78%**

81% JE CONNAIS LE PÉRIMÈTRE DU PARC

58% JE CONNAIS DES ACTIONS PORTÉES PAR LE PARC

63% JE CONNAIS LES MISSIONS DU PARC

58% JE TROUVE QUE LE PARC EST EN PHASE AVEC LES PRÉOCCUPATIONS DES HABITANTS

QUELLE PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES HABITANTS DANS LA FUTURE CHARTE ?

Si le Parc est globalement bien identifié et bien perçu par les habitants de son territoire, des marges de progrès subsistent pour renforcer sa visibilité. En réponse, le Parc souhaite développer les démarches participatives au cours de la mise en œuvre de la Charte 2027-2042 ainsi que les actions de communication et de sensibilisation

QUEL PARC POUR DEMAIN ?

73% UN PARC QUI PRÉSERVE LE TERRITOIRE

59% UN PARC QUI PARTICIPE À AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS

45% UN PARC QUI SENSIBILISE SA POPULATION

44% UN PARC QUI RENFORCE SON LIEN AVEC LES HABITANTS

43% UN PARC QUI FAIT MIEUX CONNAITRE SES MISSIONS ET SES RÉALISATIONS

42% UN PARC QUI DYNAMISE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

42% UN PARC QUI FAIT « AUTREMENT » ET INVENTE UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

41% UN PARC QUI VALORISE ET REND VISIBLE LES ATOUTS DU TERRITOIRE



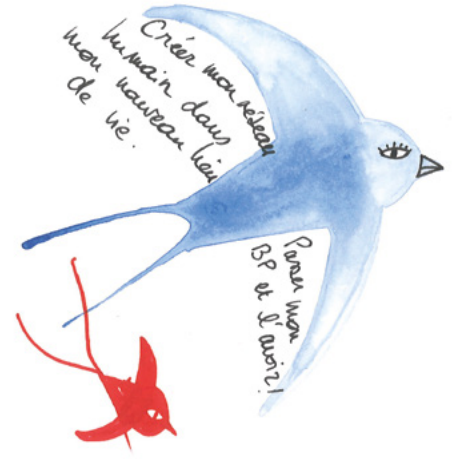
DÉFIS, AMBITIONS ET ORIENTATIONS DE LA CHARTE 2027-2042

3 DÉFIS « TERRITOIRE »

- 1 LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DES PATRIMOINES D'UN TERRITOIRE REMARQUABLE
- 2 UNE ATTRACTIVITÉ ET UN DÉVELOPPEMENT FONDÉS SUR LES IDENTITÉS ET LES SINGULARITÉS DU TERRITOIRE
- 3 UN VIVRE ENSEMBLE SOUTENU PAR UN ATTACHEMENT AU TERRITOIRE ET DES SOLIDARITÉS RENFORCÉES

2 DÉFIS « HORIZON 2042 »

- 4 L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'ATTÉNUATION DE SES CAUSES ET DE SES EFFETS
- 5 LA PRISE EN COMPTE DE GRANDES MUTATIONS SOCIÉTABLES socio-démographiques, économiques, technologiques, etc



3 DÉFIS « MODE DE FAIRE »

- 6 UNE GOUVERNANCE PLUS PARTAGÉE ET PLUS COHÉRENTE PORTÉE PAR DES ENGAGEMENTS COLLECTIFS
- 7 LA SENSIBILISATION ET LA PARTICIPATION DE TOUS POUR UNE CITOYENNETÉ ACTIVE
- 8 L'EXPÉRIMENTATION ET L'INNOVATION AU SERVICE DU TERRITOIRE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

AMBITION 1 - SAUVEGARDER ET VALORISER ENSEMBLE LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DE NOS BIENS COMMUNS

- ✓ Protéger et valoriser le patrimoine géologique et la géodiversité comme socle du territoire
- ✓ Agir collectivement pour la préservation de l'eau et des milieux aquatiques
- ✓ Permettre à chacun d'intégrer la biodiversité dans son rapport au territoire
- ✓ Soutenir les objectifs de sobriété dans les stratégies d'aménagement du territoire
- ✓ Affirmer et conforter les marqueurs paysagers du territoire, son ciel noir et son patrimoine bâti

AMBITION 2 - RENFORCER LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VERTUEUX

- ✓ Soutenir une agriculture dynamique et vertueuse en symbiose avec son territoire
- ✓ Conforter l'artisanat en lien avec les ressources et savoir-faire du territoire
- ✓ Affirmer le Parc comme un territoire touristique engagé dans la sobriété et porteur de sens
- ✓ Accompagner la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables au service du territoire
- ✓ Soutenir l'attractivité du territoire en assurant sa promotion et en renforçant les conditions d'un développement économique soutenable

AMBITION 3 - AGIR COLLECTIVEMENT POUR UNE RURALITÉ OUVERTE ET QUI PREND SOIN DE SES HABITANTS

- ✓ Déployer des offres de services et de mobilités adaptées au territoire et à ses évolutions
- ✓ Permettre à tous d'habiter le territoire dans de bonnes conditions et dans le respect des objectifs de sobriété foncière
- ✓ Contribuer à la vie culturelle du territoire tout au long de l'année
- ✓ Participer au bien vivre ensemble et favoriser l'inclusion sociale

DES VŒUX POUR 2042 : PAROLES DE LA TRANSHUMANCE VERS 2042



Nous souhaiterions...

- ... que l'eau reste un bien commun.*
- ... que nos enfants entretiennent les sources et sachent où elles sont.*
- ... des systèmes hydriques intelligents : filtration par roseaux des eaux usées des maisons, des hameaux vers les citernes à incendie ou vergers communautaires, récupération des eaux pluviales.*

- ... que le nombre de fermes cesse de diminuer et que les reprises soient facilitées.*
- ... que les maisons quercinoises ne soient plus à l'abandon.*
- ... qu'il y ait des habitats pour tous les habitants !*
- ... que les filières de récupération de matériaux soient bien structurées, de sorte que l'on puisse construire et rénover dans l'entraide et la créativité.*
- ... 10000 mains à la pâte pour l'entretien des murets et du patrimoine bâti.*
- ... des métiers artisanaux dans les villages pour maintenir les services : boulangers, cafés, épiceries...*



- ... un bâti sans clôture.*
- ... plus d'espaces partagés pour des rencontres.*
- ... apprendre à regarder, écouter et sentir ; apporter une attention à ce qui nous entoure.*
- ... apprendre à préserver les mangeurs de moustiques : chauves-souris, grenouilles, amphibiens...*
- ... prendre le temps de communiquer avec tout le monde, de tous les âges, d'écouter et comprendre la nature et son fonctionnement.*
- ... des écoles dans les forêts.*
- ... une meilleure gouvernance, avec une concertation citoyenne des choix politiques futurs.*
- ... moins de peur de l'étranger, plus d'acceptation de la multiculturalité.*

Parc naturel régional - Géoparc mondial UNESCO des Causses du Quercy

Les Canavals - Labastide-Murat 46240 Cœur-de-Causse
Tél : 05 65 24 20 50 - contact@parc-causses-du-quercy.org
www.parc-causses-du-quercy.fr

